

Les congés parentaux dans le monde

Mise à jour du document *Dispositions des régimes d'assurance parentale dans certains pays d'Europe : comparaison avec le Québec*

12. Irlande

Maternité

- 42 semaines
- Le montant maximum est de 331,52 \$* par semaine pendant 26 semaines. Les 16 autres semaines sont non payées.
- Les fonds proviennent de la Social Insurance Fund, financé par les employeurs et les employés.

Paternité

- Aucun

Congé parental

- Les parents ont droit à 18 semaines chacun (pour chaque enfant).
- Non payé

Adoption

- 40 semaines (24 payées, comme pour le congé de maternité, et 16 non payées).
- Financement identique à celui du congé de maternité

Congés de maternité, de paternité, d'adoption et parentaux en Irlande – situation en avril 2015

	Durée	Montant assurable
Congé de maternité	42 semaines	<ul style="list-style-type: none">• 331,52 \$ par semaine pendant 26 semaines• 16 semaines non payées
Congé de paternité	Ø	Ø
Congé parental	18 semaines par parent (par enfant)	Non payé
Congé d'adoption	40 semaines	<ul style="list-style-type: none">• 24 payées comme le congé de maternité• 16 semaines non payées

Source : *International review of leave policies and related research 2015*, Institute of Education, Université de Londres, situation en avril 2015.

* Note : Tous les montants indiqués ici sont en dollars canadiens et en date de la mise à jour.

** Note : Ce document donne un aperçu des congés, assortis ou non d'un remplacement de revenus, prévus dans certains pays. Toutefois, il ne saurait prétendre faire un tour exhaustif de la situation dans chacun des pays. Comparer des programmes entre divers pays est un exercice complexe nécessitant la compréhension de plusieurs détails qui ne sont pas toujours disponibles dans la documentation accessible. Ainsi, toute comparaison peut être difficile dans la mesure où elle ne tient pas compte des nombreux éléments de contexte, de l'histoire dans lesquels s'inscrivent les dispositifs ainsi que des autres programmes propres à chaque pays.

Les renseignements contenus dans le présent document sont principalement tirés du *International review of leave policies and related research 2015* et décrivent la situation en vigueur en 2015. La situation de certains pays a donc pu changer depuis.